

QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ADMINISTRATEURS ?

Les travaux de l'IFA

Depuis quelques années, à la faveur de crises économiques et financières, les membres des conseils ont vu leur rôle et responsabilités évoluer en matière de contrôle interne et de gestion des risques. La globalisation des entreprises comme les mutations économiques et sociétales – le numérique, la RSE ou encore l'apparition d'actions de groupe... – les obligent à bien identifier les zones de risques et les responsabilités encourues.

L'IFA publie en cette fin d'année un guide pratique destiné aux administrateurs afin qu'ils soient au fait des responsabilités auxquelles ils s'exposent et de maîtriser les outils et bonnes pratiques les plus efficaces en termes d'anticipation et de prévention des risques.

Michel Pierre Deloche, Président régional et **Frédéric Bossard**, délégué régional IFA Rhône Alpes, sont heureux de vous inviter à participer à la présentation en avant-première de ce document de référence de l'IFA, en présence de :



Antoine LELONG

Associé
Gide Loyrette Nouel



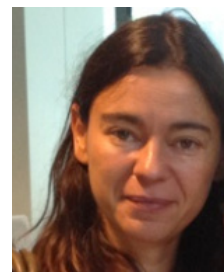
Antoine METZGER

Délégué général
de l'IFA



Michel THOMAS

Président du Tribunal
de Commerce de Lyon



Barbara SALOMON

AIG

Cette rencontre laissera comme toujours une grande place aux échanges avec la salle.

Modalités de participation et d'inscription :

Tarif : gratuit mais inscription obligatoire.

Pour tout renseignement :

Frédéric Bossard, Délégué Régional IFA Rhône-Alpes : rhonealpes@ifa-asso.com - 06 08 97 05 88

Réponse attendue avant le 29 novembre 2016
<http://rhonealpes.ifa-asso.com>